

Dossier de présentation et de
candidature pour
groupement de bibliothèques

Appel à projets

Développement culturel
et accompagnement à la programmation en bibliothèque

26

- 27

La Médiathèque départementale (MDL), service du Département de la Loire, assure au sein du territoire ligérien une mission d'accompagnement et d'aménagement culturel par son appui aux bibliothèques.

Au-delà de la diffusion de collections (livres, CD, partitions, DVD, ressources numériques, etc.), la Médiathèque souhaite mettre en œuvre et promouvoir une offre d'actions culturelles innovantes. Cette offre, à destination des différentes collectivités du territoire départemental compétentes en matière de lecture publique, est couplée à un dispositif d'ingénierie culturelle.

C'est à ce titre que le Département de la Loire lance un appel à projets de développement culturel et d'accompagnement à la programmation culturelle en bibliothèque.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du Schéma de lecture publique 2021-2027.

La thématique proposée pour 2026-2027 est « Transition(s) ».

Préambule

Le présent document est à compléter dans le cadre de votre dossier de candidature. Il s'agit d'une aide pour faciliter la bonne présentation de votre projet. C'est sur cette base que votre dossier sera analysé et présenté au comité de sélection.

Ce document n'a pas vocation à être exhaustif. N'hésitez pas à y ajouter les compléments et/ou développements que vous jugeriez utiles.

Pour rappel, les coordinateurs, les référents de territoire et l'équipe de la cellule Développement culturel et formations se tiennent à votre disposition pour vous expliquer la démarche et le mode de fonctionnement.

Contenu du dossier de présentation

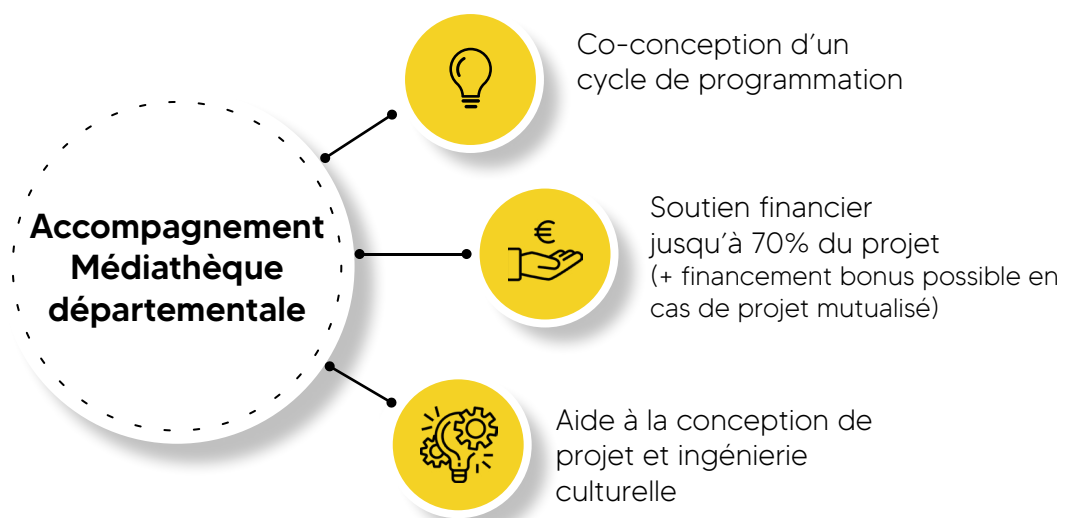
- Présentation générale du projet _____ p.4
- Principes et organisation de l'appel à projets _____ p.5
- Présentation de la thématique 2026-2027 _____ p.7
- Critères d'analyse des dossiers _____ p.8
- Constitution du dossier de candidature _____ p.9

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

Le dispositif consiste à soutenir des bibliothèques ou groupements de bibliothèques, tant financièrement qu'en matière d'ingénierie publique de projet, dans la mise en œuvre d'une programmation culturelle complète et pérenne.

L'enjeu pour la Médiathèque départementale est de proposer à la fois un accompagnement adapté aux territoires ainsi qu'aux besoins des habitants.

Ceci afin d'offrir l'opportunité d'expérimenter la bibliothèque autrement et de favoriser de nouvelles formes de transmission des savoirs.



Thématique : « Transition(s) »

PRINCIPES ET ORGANISATION DE L'APPEL À PROJETS

Objectif de l'appel à projets

Sélectionner et accompagner 2 projets de bibliothèques (ou groupements de bibliothèques) souhaitant développer un cycle de programmation culturelle originale et structurante.

La démarche est fondée sur :

- la co-construction entre la ou les bibliothèques volontaires et la Médiathèque départementale ;
- la cohérence des actions sur les moyen et long termes afin de développer une programmation pérenne.

Durée du projet

Un accompagnement en 2026 pour penser et mettre en place la programmation mise en œuvre en 2027.

Enveloppe globale des subventions mobilisables auprès du Département

Entre 1 750 € et 6 000 € (incluant l'aide supplémentaire possible pour une action bonus en cas de projet mutualisé) pour chaque dossier, selon l'ampleur des actions.

Montant prévisionnel supporté par les bibliothèques

Minimum de 750 € pour l'année de programmation. Le maximum sera défini en fonction des possibilités et des choix budgétaires de la commune ou groupement de communes.

Accompagnement de la Médiathèque

Administratif, ingénierie culturelle et apport financier.

Structures éligibles

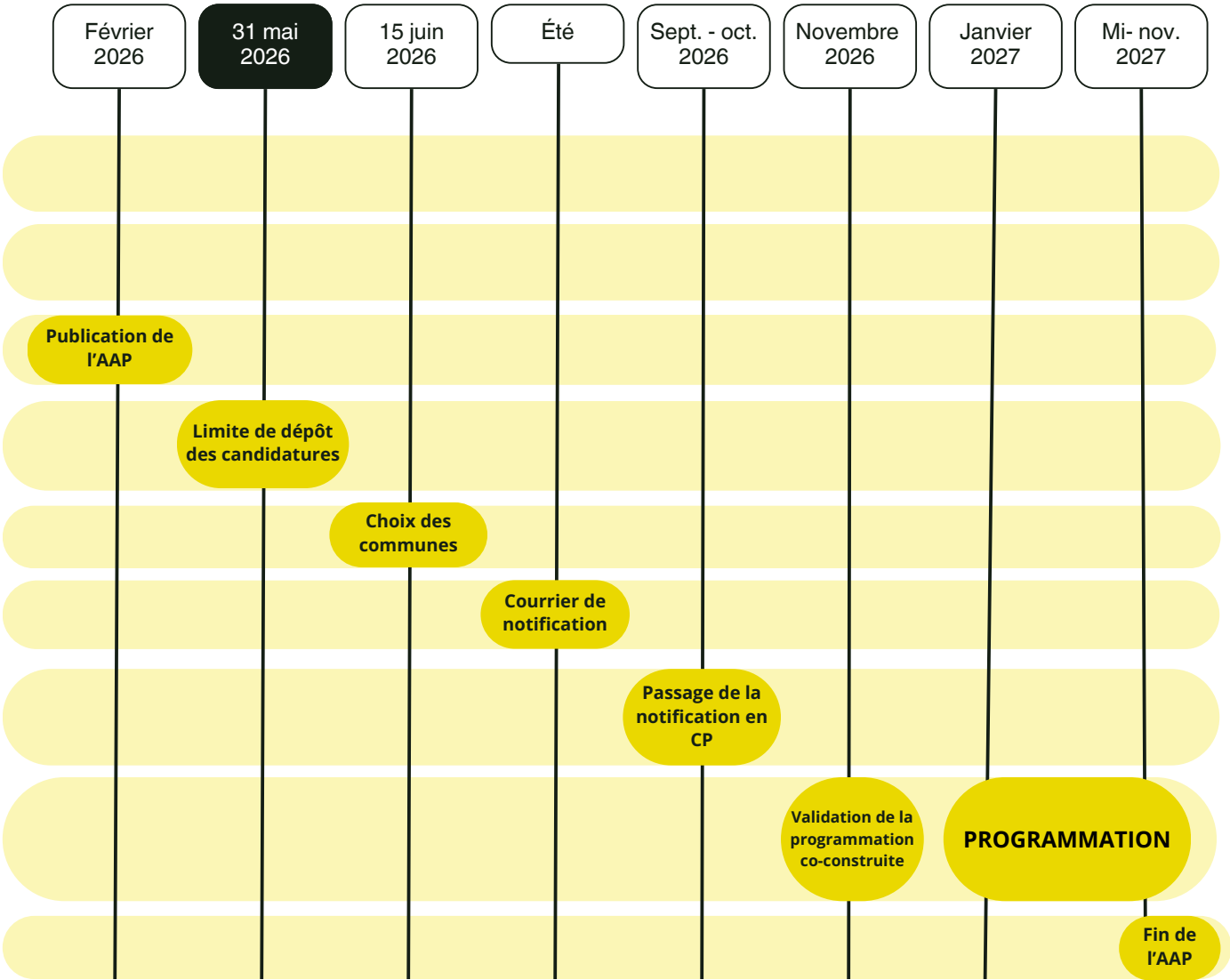
Toutes les bibliothèques du département souhaitant développer leur offre culturelle. Celles-ci pourront se regrouper pour mutualiser un projet à l'échelle d'un bassin de vie.

En cas de projet mutualisé, la Médiathèque propose de financer une action bonus à hauteur de 2 000 €* maximum (spectacles, expositions, ateliers...).

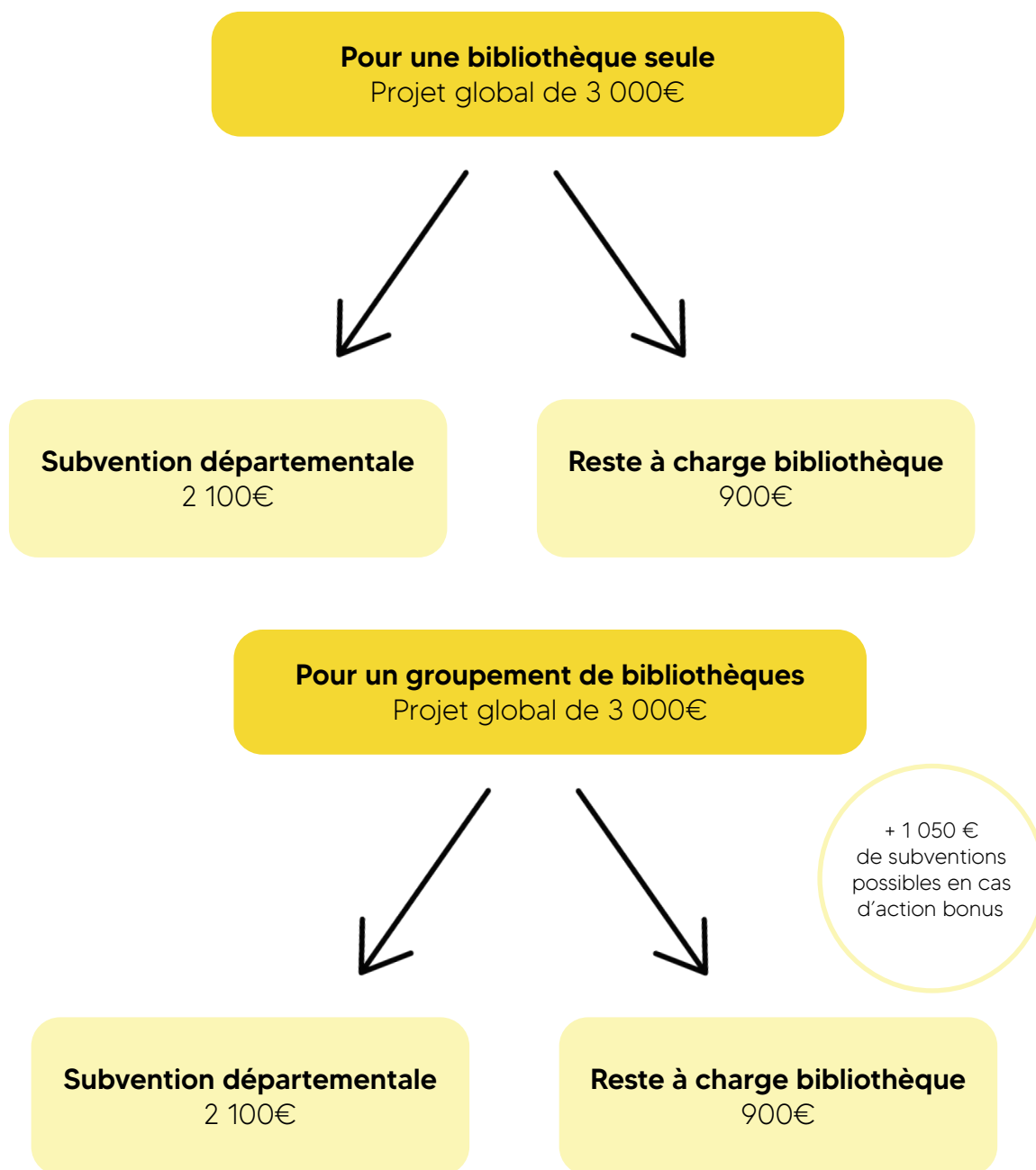
* montant calculé en fonction du règlement et proportionnel aux dépenses réalisées pour cette action



Rétroplanning



Exemple de financement



Pour rappel, seuls les projets qui auront un coût total minimum de 2 500€ seront recevables (subvention incluse, soit 750€ de reste à charge pour le porteur de projet).



PRÉSENTATION DE LA THÉMATIQUE 2026/2027

Nous vivons une époque de bouleversements : changement climatique, innovations numériques, mutations sociales et culturelles, évolution des modes de vie. Ces transitions peuvent être source d'inquiétude mais elles ouvrent aussi des perspectives nouvelles, porteuses de créativité et d'innovation.

La bibliothèque, en tant que lieu de savoirs et d'expérimentations, est aussi un lieu de transition. Elle est donc un espace adéquat pour penser ces enjeux. Elle permet de donner aux habitants des clés de compréhension en favorisant à la fois la transmission de connaissances, la créativité et la participation citoyenne.

Comment aborder la thématique « Transition(s) » ?

Cette thématique peut être abordée de multiples manières. Chacun peut choisir une déclinaison spécifique en fonction de son territoire et de ses envies par :

- une **approche sensible** : aspect artistique des transitions, comme l'évolution d'objets (détournement), l'upcycling...
- une **approche humaniste** : aspect environnemental, urbanistique, naturel, sanitaire, émotionnel...

Le thème « Transition(s) » pourra être abordé d'un point de vue :

- **écologique** : environnement, alimentation, énergie, mobilités
- **numérique** : usages, intelligence artificielle, culture digitale
- **social et culturel** : inclusion, diversité, évolution des liens et des identités
- **personnel/intime** : passages de vie (transmission/évolution)

La Médiathèque départementale met à disposition une palette d'outils permettant de proposer des expositions, des ateliers participatifs, des rencontres avec des chercheurs, artistes et acteurs locaux, ainsi que des outils de médiation (malles, bibliographies, jeux collaboratifs).

Chaque bibliothèque ou groupement de bibliothèques pourra investir une approche spécifique pour mettre en place une programmation culturelle riche et pertinente adaptée à ses publics et à son territoire.

Le thème proposé est volontairement large : il invite aussi à explorer l'imaginaire, la transmission intergénérationnelle, les métamorphoses artistiques...

Avec ce dispositif, la Médiathèque départementale souhaite accompagner les bibliothèques volontaires dans la mise en œuvre de projets ambitieux, porteurs de sens et de lien social.

À travers cet appel à projet, l'objectif est de :

- **mettre en valeur la bibliothèque comme lieu citoyen** où l'on interroge les transformations du monde ;
- **favoriser l'accès à la culture et au savoir** sur les grands enjeux contemporains ;
- **encourager la créativité et l'expérimentation** en proposant des ateliers, expositions et rencontres ;
- **renforcer les partenariats locaux** et favoriser la coopération entre bibliothèques, associations, artistes, chercheurs, acteurs éducatifs et structures culturelles ;
- **donner des outils pratiques aux bibliothécaires** afin qu'ils puissent eux-mêmes animer des ateliers et prolonger les actions.

CRITÈRES D'ANALYSE DES DOSSIERS

Lors de l'évaluation des candidatures, quelques critères feront l'objet d'une attention particulière de la part du comité de sélection :



- l'adéquation entre la mise en place d'un cycle de programmation et la capacité des équipes à porter le projet et à le pérenniser ;
- l'intérêt de l'équipe pour la méthodologie proposée ;
- le souhait de proposer une ou des actions en direction d'un public-cible de l'action départementale (enfants, seniors...)
- le travail en groupement de bibliothèques autour d'une programmation riche et cohérente sur un bassin de vie.



Pour plus d'informations :

Cindy CORRADO-FOUREL

Chargée de mission programmation culturelle

Tél. : 04 77 96 23 89

cindy.corrado-fourel@loire.fr

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

PIÈCES À FOURNIR

Lettre de sollicitation et de motivation

À titre d'exemple, comportant notamment les éléments suivants : historique de la programmation culturelle, motivations et enjeux pour la structure de candidater à l'appel à projets, améliorations attendues pour la structure, problématiques rencontrées, etc.

Dossier de candidature complété et signé (en annexe)

Toute pièce complémentaire servant à la compréhension de votre projet.

Toute pièce manquante au dossier rendra irrecevable la candidature.

Dossier à retourner à :

M. le Président du Département de la Loire
PAAE
Médiathèque départementale
2, rue Charles de Gaulle
42 022 Saint-Étienne Cedex 1

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date d'arrivée au Département de la Loire :

Pour mémoire : date limite de réception des candidatures
fixée au 31 mai 2026 à 17h00

DOSSIER DE CANDIDATURE (années 2026/2027)
FICHE DE RENSEIGNEMENTS POUR GROUPEMENT DE BIBLIOTHÈQUES
CHACQUE BIBLIOTHÈQUE DU GROUPEMENT DOIT REMPLIR UN DOSSIER.

APPEL À PROJETS
« DÉVELOPPEMENT CULTUREL - ACCOMPAGNEMENT
À LA PROGRAMMATION EN BIBLIOTHÈQUE »

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

LA COMMUNE

Collectivité demandeuse :

Adresse postale :

Tél. :

Courriel :

LA BIBLIOTHÈQUE

Nom - prénom du référent :

Fonction du référent :

Adresse postale de la bibliothèque :

Tél. de la bibliothèque :

Courriel de contact :

CONNAISSANCE DE LA STRUCTURE

Le projet de programmation s'inscrit dans le cadre :

d'une programmation culturelle que vous développez déjà.
Précisez :

autre.
Précisez :

Quel regard portez-vous sur votre programmation culturelle actuelle ?

Les éléments indiqués ci-dessous relèvent à la fois de données quantitatives et qualitatives ainsi que des éléments de fréquentation. Il s'agit de faire ressortir les atouts et les points faibles, mais aussi les difficultés auxquelles vous êtes confrontés pour mettre en place votre programmation culturelle.

Quels sont les fonctionnement et organisation spatiale de votre structure ?

Quelle place occupe l'action culturelle dans votre bibliothèque, la fréquence des actions, quel type d'outils ? Avez-vous un espace dédié à l'exposition, à la médiation, à l'action culturelle (spectacles, représentations, projections) ?

Quels sont les partenariats développés avec les structures en lien avec le champ social ?

Quelles structures du champ social sont présentes sur votre territoire ? Avez-vous l'habitude de leur proposer des actions ? Identifiez-vous un besoin de développer un partenariat avec ces structures ?

Les projets en cours ou à venir ?

LE PROJET, LES SOUHAITS, LES ATTENTES

Précisez l'offre d'activités envisagée dans le cadre de l'appel à projets. Ces propositions serviront de point de départ à la co-construction du projet.

Un minimum d'une proposition dans chaque catégorie est requis.

Proposition de programmation (au minimum 1 obligatoire dans chacun des projets)

ATELIERS

RENCONTRE / CONFÉRENCE

EXPOSITION

Autres (préciser) :

Public(s) ciblé(s)

Plusieurs choix possibles

Tout public

Adultes

Enfants

Familles

Protection de l'enfance

EHPAD

IME

Autre :

Informations complémentaires à porter à la connaissance de la Médiathèque départementale :

Attendus et objectifs du projet :

LIEN AVEC UNE RÉFLEXION / PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

Quel type de programmation culturelle souhaitez-vous développer dans les années à venir ?

Quelle est la stratégie de formation de vos équipes ?

Autres :

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE MISE EN ŒUVRE

Date prévisionnelle de début de la programmation pour chaque bibliothèque (précisez les différentes dates si celles-ci varient dans chaque bibliothèque) :

Date prévisionnelle de fin de la programmation pour chaque bibliothèque (précisez les différentes dates si celles-ci varient dans chaque bibliothèque):

Précisions :

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES À JOINDRE À LA CANDIDATURE

- Courrier de sollicitation et de motivation adressé au Président du Département de la Loire
- Le présent dossier de candidature complété et signé, pour chaque bibliothèque du groupement.

Toute pièce utile à la bonne compréhension du projet.

À noter

Le présent dossier de candidature à l'appel à projets « Développement culturel - Accompagnement à la programmation en bibliothèque » ne constitue pas un dossier complet de demande de subvention.

Si le projet est retenu, il sera demandé au porteur de projet des pièces complémentaires pour constituer le dossier définitif de demande de subvention.

Ces pièces devront être fournies au plus tard le 15 mars 2027.

- J'ai pris connaissance du règlement du présent appel à projets et je m'engage à le respecter.

DATE

SIGNATURE